

Archives 2010-2020 du blog "Les ruchers de l'an 01"



Les Ruchers de l'An

01



Tamis pour enfumoir

Octobre 2012

Bien souvent, les apiculteurs vident négligemment leur enfumoir dans la nature après la visite d'un rucher ou la fin de la journée. Outre que cette pratique soit interdite, à cause des risques d'incendie, elle est aussi un gaspillage de combustible.

Pour remédier à ce problème, il vous suffit de bricoler un petit tamis dans lequel vous verserez le contenu de votre enfumoir avant de le rallumer en début de visite. Les cendres seront ainsi dispersées dans la nature, et les restes de combustible resteront dans votre tamis. Il vous suffira de les y remettre après allumage, et ils seront ainsi « recyclés ».



Pour bricoler votre tamis, c'est simple, prenez quatre morceaux de tasseaux de taille équivalente, que vous vissez afin d'obtenir un cadre. Fixez sur ce cadre un grillage du même type que sur un plancher aéré. Vous pouvez renforcer votre tamis en vissant dessous des linteaux, afin d'ensserrer le grillage entre les deux morceaux de bois.

